

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Salariés du Médico-social

AUTISME ASPERGER/NIVEAU 1 ET ACCOMPAGNEMENT EN EMPLOI

Public :

- Tout salarié amené à travailler en lien avec des personnes autistes asperger/niveau 1
- Connaissance préalable requise: Connaissance de l'autisme

Rythme et tarif:

- 1 journée de 7 heures de formation
- Groupe de 10 à 15 stagiaires
- Tarif, nous consulter

Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Acquérir les connaissances premières en matière d'accompagnement à l'emploi des personnes autistes de niveau 1
- Appréhender les lois relatives à la OETH et les éléments à prendre en compte pour favoriser l'inclusion des personnes autistes asperger/niveau 1 et accompagner les entreprises.
- Construire d'un plan d'accompagnement et des outils spécifiques.
- Identifier et travailler avec les partenaires territoriaux de l'inclusion professionnelle.

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Cette action de formation comprendra 5 temps forts :

- L'évolution de la nomenclature et ses conséquences.
- Des éléments théoriques sur l'obligation d'emploi.
- La construction d'un plan d'accompagnement individualisé basé sur l'identification des besoins et sa mise en œuvre en entreprise.
- L'élaboration d'ateliers d'habiletés socio professionnelles et la sensibilisation en entreprise, leviers de l'inclusion
- L'identification des partenaires de l'inclusion

MODALITES :

- La formation est interactive, centrée sur des apports théoriques, des temps d'échanges d'expériences, des présentations d'exemples et d'exercices en petits groupes.

INTERVENANTS :

- Intervention d'une formatrice spécialiste de l'autisme.